

érigneaux

PANORAMA

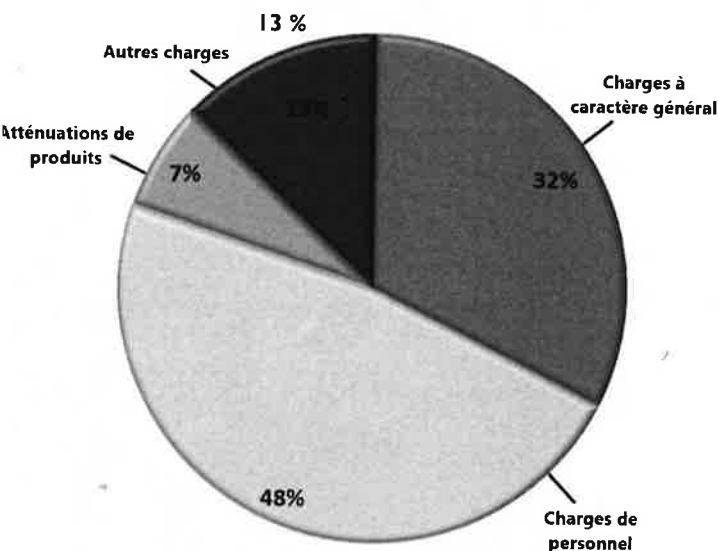
• www.perigneaux.fr •

N° 268 AVRIL 2021

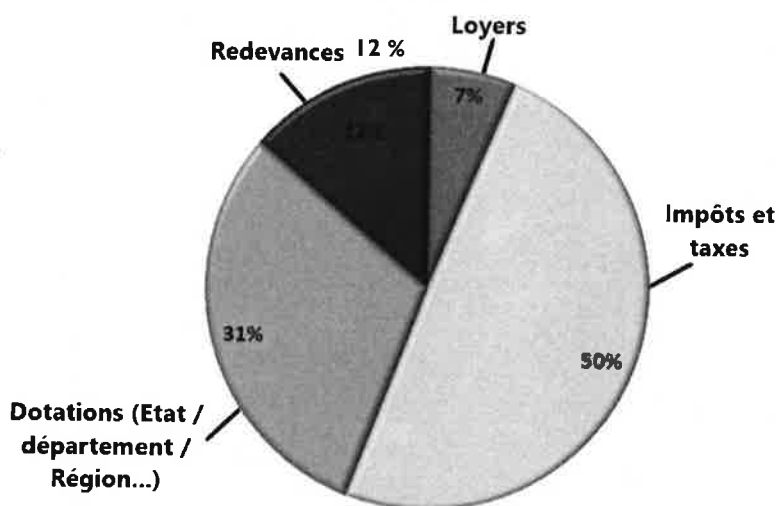
Budget communal : le vote du Budget Primitif 2021

Fonctionnement : 1 028 479.44 €

DEPENSES

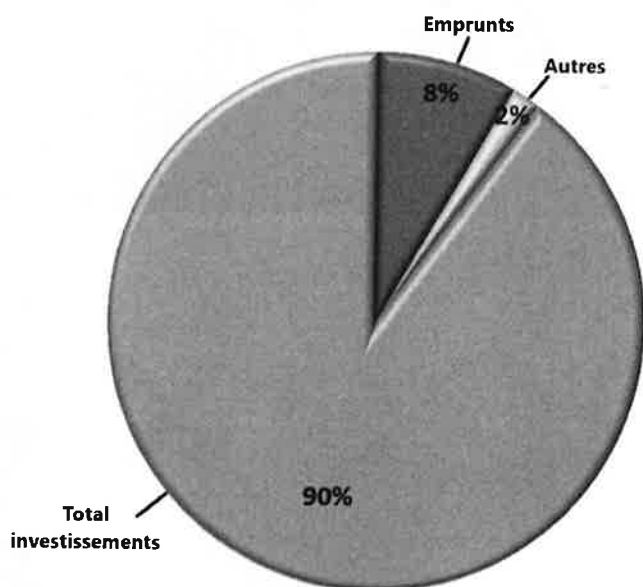


RECETTES

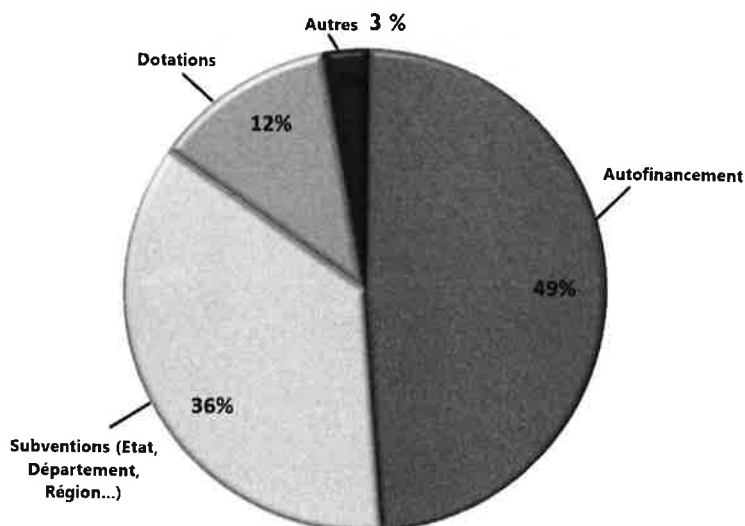


Investissement : 561 317.79 €

DEPENSES



RECETTES



Travaux investissement : Informatique
 école, défense incendie Miribel, agrandissement ERA, colombarium, abribus, bâtiments communaux...)

Vote des deux taxes pour 2021

Fidèle à son engagement de ne pas augmenter les taxes des ménages, le Conseil se prononce à l'unanimité pour conserver les taux tels qu'ils ont été initiés en 2015.

Pour mémoire :

- Taxe foncier bâti : **14,23 %** (+ 15.30 % du Conseil Départemental à la place de la taxe d'habitation)
- Taxe foncier non-bâti : **38,74 %**

Travaux de mise en sécurité du viaduc de la Balèze

Cette emprise ferroviaire de Bonson à Estivareilles qui permet aujourd'hui de traverser plusieurs de nos communes de LFA a été sauvegardée dans les années 1980 grâce à la volonté et la ténacité des élus de Périgneux.

Périgneux bénéficie ainsi d'un site privilégié pour les promeneurs et sportifs qui peuvent accéder à cette voie par la RD105 et garer leurs véhicules sur les anciennes emprises de la gare de la commune. C'est ainsi qu'il n'est pas rare de voir par les jours de beau temps plus d'une quarantaine de voitures stationnées sur ces espaces. Le viaduc de la Balèze devient un point noir pour la sécurité des usagers, en effet les barrières ancestrales de la SNCF sont devenues obsolètes et inadaptées à un trafic tel que celui d'aujourd'hui. Il y a quelques années, nous y avons installé des palissades en châtaignier mais ce palliatif est aujourd'hui désuet et inadapté à l'utilisation actuelle.

Nous voulons attirer l'attention de LFA sur ce risque pour les usagers et nous leur demandons de faire le nécessaire pour remettre en sécurité cet ouvrage, étant précisé que cette voie est aussi utilisée par les véhicules des riverains pour accéder aux parcelles le long de la voie et aussi par le ramassage des ordures ménagères..

Conseil Municipal du 19 avril 2021

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

L'élaboration du PLUi lancée en décembre 2015 s'est poursuivie dans les 45 communes de l'ex communauté. Dès son lancement le PLUi a fait l'objet d'une collaboration étroite entre les communes et Loire Forez agglomération. Un registre de concertation de la population a été mis à disposition en mairie.

Un diagnostic a permis d'identifier les principaux enjeux du territoire (démographie, équipements, habitat, foncier économique, emploi, paysage, patrimoine, tourisme, agriculture, espaces agricole naturel et forestier).

Ces enjeux ont été repris dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Il s'articule autour de 5 axes :

- Axe 1 – Veiller à l'équilibre structurel du territoire et diversifier l'offre de logements,*
- Axe 2 – Favoriser un territoire des proximités et répondre aux besoins de mobilité des usagers,*
- Axe 3 – Maintenir une diversité économique,*
- Axe 4 – Préserver le cadre de vie du territoire,*
- Axe 5 – Réduire les consommations énergétiques et développer les énergies renouvelables.*

Pour traduire les orientations du PADD, un plan de zonage du territoire a été établi. Chaque zone (U: urbaine, A : agricole, N : naturelle...) possède un règlement spécifique écrit. En parallèle des Opérations d'Aménagement et de Programmation (OAP) patrimoniales ou sectorielles précisent les règles d'urbanisme.

Le conseil municipal, appelé à se prononcer, émet un avis **favorable au PLUi avec des souhaits concernant :**

les sièges d'exploitation agricoles, la surface de la future zone artisanale, les emplacements réservés, les surfaces à construire en centre bourg, la gestion de certains espaces verts, l'OAP route de Chambles, la nécessité d'un nuancier de façade, de plus en zone A et N : le maintien en zone constructible des hameaux denses et bien desservis, le changement de destination du bâti agricole non utilisé, les activités libérales, les extensions des habitations au cours de leur existence.

(Pour plus d'explications consulter l'intégralité du document sur le panneau d'affichage à l'entrée de la mairie)

Fermeture Mairie

A l'occasion du pont de l' Ascension, la Mairie sera exceptionnellement **fermée du mercredi 12 mai au dimanche 16 mai.**

Site internet

Actuellement, le site internet de la commune est en cours de réactualisation. Une nouvelle version sera disponible très prochainement.

Une année de COVID à l'école

Quelques chiffres :

- 159 300 feuilles d'essuie- mains
- 136 litres de savon liquide
- 26 litres de gel hydro alcoolique
- 5 litres de désinfectant virucide
- 600 gants latex

En plus des produits traditionnels d'entretien

Vitesse routière

Suite à des plaintes d'habitants de Périgueux, force est de constater la vitesse excessive de certains véhicules sur les voies communales et RD (la Gare, Chenereilles et Nus).

Il sera donc demandé au service de police municipale de procéder, dans les prochains mois, à des contrôles de vitesse en divers points de la commune.

Renouvellement des actions pour 2021

La commission sociale propose aux familles de Périgueux des aides (sans condition de ressources) :

- **au permis de conduire B** : 50 € après obtention du permis
- **au Diplôme B.A.F.A** (Brevet d'Aptitude à la Fonction d' Animateur de centre de vacances et de loisirs) : 100 € versés après obtention du diplôme
- **au P.S.C1** (Premiers Secours) : 60 € par candidat pris en charge par la commune (date à fixer)
- aux familles pour **les voyages scolaires des collégiens** : 25% du coût du voyage avec un maximum de 50 € par an et par enfant.
- Bons d'achats de **fournitures scolaires** pour tous les collégiens pour la rentrée scolaire 2021 d'une valeur de 30 €

Pour toutes ces aides les imprimés sont à retirer à l'accueil de la mairie.

Relais assistantes maternelles Loire Forez / St Bonnet le Château

Le relais petite enfance de St Bonnet le Château (dont dépend Périgueux) recherche des assistantes (assistants) maternelles (ls).

Si vous êtes intéressés, veuillez nous contacter au 04 77 50 79 93 le mardi de 17h à 19h, le mercredi de 9h à 10h et le vendredi de 9h30 à 12h ou nous envoyer un mail à l'adresse suivante : rpe.sbc@loireforez.fr.

Transport vers le marché de St Bonnet

La ligne de proximité 326, propose un aller-retour hebdomadaire sur une demi-journée en direction de ST BONNET LE CHÂTEAU pour 1,50 € le trajet ou 3 € l'aller / retour chaque vendredi matin :

- Aller 8h25 à la Gare, le Bourg 8h30 et Biaud 8h35 (arrivée à St Bonnet à 8 h 50 allée des Cèdres)
- Départ retour 11h20, Biaud 11h35, le Bourg 11h40, la Gare 11h45.

Les travaux de jardinage et bricolage faisant appel à des équipements pouvant occasionner des nuisances sonores sont autorisés :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Elections départementales et régionales 2021

auront lieu le dimanche 20 juin 2021 à la salle de pluriactivités pour le 1er tour et le dimanche 27 juin 2021 pour le 2ème tour.

Horaire du bureau de vote : 8 h 00 à 18 h 00

Quelques informations :

- tous les électeurs sont invités à vérifier leur

inscription par le biais du site www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE,

- une pièce d'identité est obligatoire pour voter,
- La carte d'électeur fortement souhaitée.

Les Infos de Loire Forez Agglomération

Déchèterie Mobile

Espace route de Chambles (pendant les travaux de l'ERA) : les mardis (de 11 h 00 à 16 h 00) 4 mai*, 1er juin, 6 juillet, 3 août, 7 septembre et 2 novembre*

**jours de collecte de pneus à la place du carton. Le dépôt est limité à 4 pneus / famille. Les pneus (de véhicules légers et non agricoles) doivent être sans terre et déjantés.*

Ludobus

Les ludothèques et les ludobus Loire Forez sont accessibles à tous gratuitement ! Grâce à une carte d'utilisateur unique, vous pouvez emprunter l'un des 8 000 jeux et jouets, mais aussi l'un des 300 000 documents (livres, CD, DVD...) du réseau Copernic.

Prêt de jeux gratuits à Périgneux : parking devant l'école

Les jeudis 6 mai, 27 mai, 17 juin de 15 h 45 à 17 h 00

Broyage des végétaux

Pour aider et accompagner les habitants de notre territoire, Loire Forez souhaite mettre en place un service de prêt de broyeurs, en partenariat avec des jardinerie locales.

Chaque foyer peut ainsi bénéficier d'une demi-journée de location de broyeur gratuite par an. Pour en faire la demande, rien de plus simple : il suffit de **s'inscrire sur le site internet de Loire Forez** et de joindre un justificatif de domicile. Une fois l'inscription validée, un courriel de confirmation sera envoyé pour contacter le loueur partenaire et réserver le matériel.

Deux types de broyeurs sont proposés à la location :

- Un broyeur électrique : pour les branchages inférieurs à 3 cm ; transport facile dans un coffre de voiture.
- Un broyeur thermique : pour les branches jusqu'à 5 cm ; nécessite un utilitaire pour le transport.

Travail du CME

Forts de 13 enfants élus en 2020 dont 3 collégiens issus de l'ancien CME, le nouveau conseil fait preuve de beaucoup d'énergie et d'application. Conscients d'avoir encore beaucoup à apprendre, ils se sont mis au travail sous l'orientation de Marc Bonhomme épaulé par des membres du conseil adulte. Les idées sont nombreuses, même si elles ne sont pas toujours réalisables.

L'école comme partenaire :

les classes des CE2/CM1 et CM2 et leurs enseignantes se sont pleinement impliquées pour que les élèves comprennent le rôle d'un élu et pour le suivi de l'organisation des élections. C'est le début de l'apprentissage de la citoyenneté.

La campagne électorale avait mis en avant des idées les plus variées : organisation de fêtes intergénérationnelles, projection de cinéma, ramassage de déchets, soirée spectacle, mise en place de boîtes à livres, de ralentisseur pour les véhicules, de composteurs, de poubelles, location de trottinettes, mise en place de loisirs ...

Des priorités ont été dégagées, qui sont en train de prendre forme. La première : la boîte à livres est expliquée dans l'article ci-dessous. Une autre sur les envies des loisirs des jeunes sur la commune est amorcée avec le questionnaire inséré dans ce numéro de Panorama que les jeunes de la commune pourront compléter (la récolte des questionnaires pourra faire émerger des projets).

Pour la formation des jeunes conseillers une visite des locaux de Loire Forez sera organisée.

Chacun met toute sa bonne volonté et de nouvelles réalisations suivront.

Félicitations à tous

Création de Boîte à livres

Pour favoriser l'accès à la lecture et son développement auprès de toutes les générations le CME désire créer des boîtes à livres.

Sous 3 abribus (LA GARE, MAIRIE, NUS) des étagères présenteront des livres pour enfants, ados, adultes. Ils seront à la disposition de chacun qui essaiera de ne pas les garder trop longtemps et les remettra ensuite à leur place. **Il est également possible d'échanger vos livres, en amenant un livre de chez-vous et le déposer à la place de celui que vous prendrez.**

Afin d'alimenter ces 3 sites, les personnes désirant se débarrasser de vieux livres encore en état peuvent les déposer en mairie aux heures d'ouverture.

Des équipes ont été désignées pour vérifier régulièrement les livres (état, moralité...).

Ces boîtes devraient fonctionner à partir de cet été.



Le Sourire du Têtard

L'association a démarré son projet de fleurissement du village (juste avant ce nouveau confinement) avec un atelier de bombe de graines au sein de l'école. Les bombes de graines sont de petites boules de terre et d'argile, dans lesquelles se trouvent des graines de fleurs (coquelicots, fleurs de lin, soucis, ipomées, bleuets pour ce premier atelier).

Il suffit de les lancer (et quelques gouttes d'eau) pour les faire pousser. Pour cette première action, nous avons décidé de privilégier le fleurissement autour de l'école et du stade. En attendant que les premiers bourgeons sortent, vous pourrez apercevoir des fleurs en carton réalisées par les enfants qui signalent l'emplacement des plantations à venir. Si vous souhaitez participer à nos initiatives, n'hésitez pas à nous contacter ! par courriel : lesouriredutetard@gmail.com ou par téléphone au 06 88 16 95 76 (Isabelle Freson / Aurélie Talbotier).

Graines de Coquelicots

Le Crédit Agricole organise chaque année un grand jeu gratuit intitulé « mise à l'honneur des Associations ». Le but de ce grand jeu est d'obtenir le plus de votes possibles sur internet afin de remporter le 1^{ER} prix, d'une valeur de 700€.

Grâce à votre contribution, « Graines de Coquelicots » a cumulé 286 votes, ce qui nous a permis d'arriver en tête de liste.

Un grand MERCI à tous nos adhérents et sympathisants qui ont soutenu notre association. Ce 1^{er} prix nous permettra d'accompagner financièrement notre action en faveur de notre combat pour « LUTTER CONTRE LE CANCER ».

Pérignieux Patrimoine



Eglise St Jean Baptiste : découvrez son histoire, ses peintures et vitraux

Un livret créé et édité par l'association est en vente à la Mairie ou par correspondance au prix de 7 €

BON DE COMMANDE

Nom : Prénom :

Adresse :

Désire exemplaire (s) du livret - Ci joint mon règlement de X 7 euros soit : euros

A retourner avec votre règlement à :
Association Pérignieux Patrimoine
Mairie
42380 Pérignieux

Football club Pérignieux

Le club du FC Pérignieux est dissous, la fusion avec St Maurice à été votée. La nouvelle appellation sera : PSM Foot (Pérignieux St Maurice Foot). Nous sommes à la fois, peinés de voir se terminer une période de 36 ans, et en même temps satisfaits du nouvel élan que va insuffler cette fusion. Elle assurera la pérennité de la pratique du football pour tous.

La fusion n'est pas une fin en soi, elle est un renouveau nécessaire et primordial pour la survie de nos deux clubs. Je voulais transmettre toute ma gratitude à tous ceux qui œuvrent et ont œuvré pour la vie du FCP, joueurs, dirigeants et présidents successifs : Jacky Suchet, Christian Bettendorf, Gérard Dubesset, Michel Bourgier, Alain Perrin, Valérie Pepier, Gilles Cheminal et à la municipalité de Pérignieux pour son soutien indéfectible durant toutes ces années. Amitiés sportives Gilles Manet président.

Naissances

Nathaël MOLLON
La Mûre
Né le 11 février 2021

Mady DE MAGALHAES
Le Bourg
Née le 17 février 2021

Justin LECHEVALIER
Marieux
Né le 09 avril 2021

Marlone HARDY
La Mûre
Né le 14 février 2021

Maëlyne LAPIERRE
Le Bourg
Née le 1er mars 2021

Ethan DUSAUSOIT
Marieux
Né le 11 avril 2021

Toutes nos sincères félicitations aux parents.

Nécrologie

GIRODON Jeannine, née SURIEUX, le Bourg, décédée le 4 mars 2021 à l'âge de 86 ans.
ROCHE Marius, La Gare, décédé le 15 avril 2021 à l'âge de 87 ans.

La Municipalité adresse ses sincères condoléances aux familles

Adieu Marius

Marius Roche nous a quittés en cette mi-avril. Il fut un compagnon des premières heures de Michel Robin puisqu'il fut son 1^{er} Adjoint de 1983 à 1989. On se souviendra de lui pour sa gentillesse, sa discrétion et son dévouement pour sa commune et ses habitants. En effet, après ce mandat d'élu et une carrière professionnelle bien remplie d'artisan en menuiserie et charpente, il a su s'investir dans différentes associations de notre village et tout particulièrement dans l'association des aînés le Club de l'Amitié. Tous les mercredis il était là pour accueillir et organiser les après-midi du « Club ».

Merci Marius pour ton implication dans la vie de Périgueux. Michel Robin et tout le Conseil Municipal présentent leurs plus sincères condoléances à Marie, Tanette et Philippe.

150 route de St Marcellin
42380 PERIGNEUX
Tél. 04 77 30 72 55
Fax 04 77 30 75 57
Email : contact@perigueux.com
www.perigueux.fr

HORAIRE D'OUVERTURE
Mairie et Agence postale*
*le guichet POSTE ferme quinze minutes avant la Mairie

- Lundi	14 h à 18 h
- Mardi	8 h à 12 h
- Jeudi	8 h à 12 h
- Vendredi	8 h à 12 h
- Samedi	8h30 à 12h

Loire FOREZ
PERIGNEUX